

KI TISSA

Entrée de chabbat: 18h22 Sortie de chabbat : 19h29 (Horaire de Paris). Bné brak : Entrée: 17h21 Sortie de chabbat: 18h19
Renseignement : 052 36 76 325 (ou pour recevoir)
Pour la Réfoua chéléma de Elie ben Sim'ha mah'a haCohen

נפש יהודי

Nefesh Yehudi

La feuille de l'étudiant

KI TISSA : LORSQUE LE VEAU NOUS ENSEIGNE CE QUE VAUT SA VO-LONTÉ

-A la fin de la première montée, il est écrit : « Hachem a parlé à Moché en disant : « Tu feras une bassine en cuivre et un support en cuivre pour l'ablution. Tu le mettras entre le Ohel Moëd et le Mizbéa'h et tu mettras dedans de l'eau ; là-bas Aharon et ses enfants feront Nétilat des mains et des pieds. En venant dans le Ohel Moëd, ils se laveront avec l'eau et ils ne mourront pas... » De là tu apprends, dit Rachi, que celui qui sert au Michkan sans Nétilat Yadaïm est hayav Mita même pour Nétilat raglaïm. Dans la suite de la Paracha, la Torah nous parle de l'huile d'onction faite avec des encens, de la cannelle, de l'huile d'olive... La Torah nous dit qu'il est strictement interdit d'en fabriquer chez soi avec la même recette ; celui qui profiterait de cette huile serait h'ayav carète (ou retranchement de ce monde-ci ou du monde futur !). Ce sont des punitions bien graves pour des avérote tellement légères : oublier un Netilat Yadaïm dans le Beth Hamikdache, ou profiter d'une huile de Béssamim du Beth Hamikdache ! Q1°) Il en va de même pour toutes les avérote (fautes) liées à une erreur dans la Avoda : la plupart sont passibles de retranchement ou de mita. On essaiera de comprendre pourquoi y a-t-il une telle sévérité ?

Dans la suite de la Paracha, la Torah nous parle du Chabbat : « Akh éte Chabétotaaï tichméro... mais gardez seulement Mes Chabbat ». Rachi explique : bien que vous allez construire le Michkane et préparer tout ce qui est nécessaire pour la Avoda, arrêtez-vous de construire le Chabbat ! Car il n'est pas repoussé par la mise en place du Michkane ! Q2°) Le **Beth HaLévi** remarque que **la Torah a choisi de commencer par nous présenter les Travaux du Michkane**, des vêtements des Cohanim (dans la Paracha Terouma/Tétsavé), et c'est seulement dans notre Paracha, où il est dit "akh" (cependant) : il faudra s'arrêter le Chabbat. Par contre, dans la Paracha de la semaine prochaine Vayakel, la Torah nous raconte que Moché Rabbenou a réuni le Klal Israël pour leur enseigner les Lois de la construction du Michkane. Mais il a commencé par leur enseigner le Chabbat : « Chéchète yamim taassé mélakha ou vayom hachevii lakhem kodech ». Rachi explique que **Moché Rabenou a fait exprès de faire devancer le Chabbat aux ordres du Michkane**, qui était le sujet de ce "akei" (rassemblement) pour enseigner le fait que le Michkane ne repousse pas le Chabbat ! Le Beth Halévi s'interroge donc sur cette inversion de l'ordre des choses. Voici que, jusqu'à présent, on nous enseignait le Michane en premier et en deuxième le Chabbat, en nous rappelant, évidemment, qu'il ne faudra pas le transgresser. Mais, la semaine prochaine, Moché Rabenou nous enseignera en premier lieu le Chabbat, en le faisant devancer au Michkane, afin de nous enseigner clairement que le Chabbat a préséance sur les Travaux du Michkane. Il y a donc une inversion dans l'ordre des choses et d'après le Beth Halévi, cette inversion est due à la faute du Eguel qui a eue lieu entre temps. Nous essaierons de comprendre pourquoi ?

Dans la deuxième montée de notre Paracha, la Torah nous décrit les événements qui nous ont amenés à la terrible faute du Veau d'or :

« Le peuple a vu que Moché était en retard et ne redescendait pas. Ils se sont réunis sur Aharon et lui ont dit : -Fais-nous un guide qui marchera devant nous ... Aharon vit le veau et dit : demain nous fêterons la Fête pour Hachem ... Hachem dit à Moché : Descends car ton peuple a fauté : celui que tu as fait monter d'Egypte. Ils se sont vite détournés du chemin que Je leur avais ordonné. Ils ont fait un veau en idole ! Ils se sont prosternés et lui ont fait des Korbanote (sacrifices). Hachem dit à Moché : J'ai vu ce peuple-là, il a la nuque raide (la tête dure). Maintenant, laisse-Moi, que Ma colère s'enflamme et que Je le détruise ! Et c'est de toi que Je ferai un Peuple !

Vayi'hal Moché éte béné Hachem Eloquav - Moché Rabenou se mit à prier Hachem son D. (le mot vayi'hal signifie qu'il pria jusqu'à devenir h'olé (malade)). »

Plusieurs questions se posent sur cette Paracha : rappelons-nous qu'il s'agit de la génération de la sagesse (Dor déa), des élèves de Moché Rabbenou. Ils ont vu la Chekhina au Sinaï ; ils ont entendu deux commandements cités par Hachem directement. Même une servante de cette époque, a perçu de plus grandes prophéties que le plus grand des Prophètes du nakh : Yéh'ézkel Ben Bouzi. Comment donc comprendre qu'il puisse y avoir une si grande faute au sein de ce peuple ?

Certes, les Méfarchim expliquent qu'il y avait des kavanote (intentions très élevées) : puisque Moché Rabénou permettait à la Chekhina de descendre, alors Ils voulaient fabriquer quelque chose, un repère, ou un Temple qui pourrait faire descendre la Chekhina. Nous savons d'ailleurs que le Kodech Kodachim contient les Kerouvim (les Chérubins en or) et c'est entre eux que descend la Chekhina. Eux aussi ont voulu faire descendre la Chekhina avec ce veau d'or. Ils ont utilisé le veau car c'est le symbole de Midat Hadin comme ils l'ont vu lorsque le Ciel s'est ouvert et qu'est apparu à leurs yeux le Char Céleste ; ceci prouve qu'ils avaient des hautes ambitions : arriver à la perfection et ce même d'après la stricte justice représentée par le veau. **Q3°)** Pourtant, les choses se sont très mal finies et il y eut Avoda Zara, Guilouye arayote et Chfikhoute Damim (Ils ont tué H'our, le fils de Myriam parce qu'il s'était opposé à leurs démarches) ! Le Yerouchalmi dans Chekalim dit : que vienne l'or des Kerouvim et répare l'or du éguel car les deux sont très similaires. Comment comprendre, dans ces conditions, cette chute extraordinaire d'un Peuple qui avait de si grandes aspirations ? Où était la faille de ce peuple, et qu'est-ce qui leur ait reproché exactement ? [Rappelons de plus qu'il n'y a pas une punition jusqu'à la fin des temps qui ne viendra pas sur un Juif pour réparer également la faute du Veau d'Or, ce qui signifie, que nous payons encore cette faute. Nous essaierons donc de comprendre quelle en est la racine afin que l'on puisse être sauvés des conséquences de celle-ci.]

Q4°) Le Midrach enseigne un machal (une métaphore) : "C'est l'histoire d'un roi qui a vu dans son Palais un enfant salir gravement des pièces royales. Le roi s'écria : c'est le fils de qui ? Que vienne sa mère immédiatement et qu'elle nettoie ce qu'il a fait. De même, a dit Hachem, que vienne la Vache rousse, la mère du veau et qu'elle nettoie les saletés de son fils (le veau d'or)". Evidemment, c'est un enseignement très étonnant. En quoi la vache rousse peut-elle être la mère qui viendra réparer les fautes de son fils ?

LE MICHKAN VEAU PLUS QUE DE L'OR !

Il est intéressant de remarquer que les Parachiot qui parlent du Eguel hazaav parlent également de la construction du Michkane. D'après Rachi, le Michkan serait d'ailleurs un Tikoune (réparation) qu'Hachem a instauré spécialement après la faute du veau d'or afin qu'il vienne l'expié. Il y a beaucoup de points communs entre les deux remarque le Beth Halévi ; d'une part comme le dit le Midrach : l'or utilisé pour le Michkane viendra réparer celui du Eguel et les Kerouvim en particulier (Yerouchalmi Massékhet Chekalim chap.1 au nom de Rabbi Yossi fils de Rabbi H'anina). De plus, le Michkan a été fait avec beaucoup de kavanote secrètes car Betsalel savait insérer les kavanot de Maassé béréchit dans chaque construction, chaque action et dans chaque ustensile. De même le eguel, lui aussi, a été fait avec des kavanote secrètes et élevées : -les Bné Israël ont essayé de représenter Midat Hadin dont l'effigie est le taureau. -Ils ont utilisé l'or pour montrer qu'ils voulaient arriver à la perfection et même d'un point de vue de la Midat Hadin, - ils avaient l'intention de faire également un endroit où la Chekhina pourrait résider comme les Kérouvim (Chérubins) qui ressemblent à une statue mais qui, pourtant, sont spécifiquement l'endroit de résidence de la Chekhina.

R3. Ainsi, on peut se demander pourquoi l'action du Eguel a amené aux pires avérote (Avoda zara, Guilouye arayote et même Chfikhoute Damim (meurtre de H'our qui s'est opposé au Eguel) ? L'erreur des Bné Israël, explique le Beth Halévi, c'est d'avoir crû qu'ils pouvaient réaliser un Michkane, eux seuls, sans en recevoir l'ordre d'Hachem. Comme cela est mentionné de nombreuses fois dans nos Parachiot, et en particulier dans la Parachat Pékoudé, chaque action faite par les hakhmé Lev (sages de cœur comme Betsalel, Oliav ...) a été réalisée "kaacher tsiva Hachem, comme Hachem l'avait ordonné" exactement. Mais, sans l'ordre d'Hachem, tout l'or, tout l'argent, tout l'azur et le pourpre, toutes les Kavanote du monde, n'auraient pas pu amener la Chekhina ici bas, ni même réaliser aucun tikoun véritable.

RIEN DE PLUS FORT QUE... SA VOLONTÉ

Comme l'écrit le Ramh'al dans Daat Tevounote (simane 158) :

« La force de Avoda (Service d'Hachem) n'est pas donnée à l'homme par lui-même mais renouvelée par Hachem Itbarakh. Elle a été instaurée à Matane Torah et renouvelée, depuis, à chaque instant. Et c'est justement là la différence entre métsouvé véossé et éno métsouvé vé ossé, (celui qui a reçu un ordre et celui qui n'a pas reçu d'ordre). Seul celui qui a reçu un ordre peut prétendre à réaliser un acte d'une portée divine et procurer à tous les mondes la réparation que cet acte doit procurer ; ce qui n'est pas le cas de celui qui agit par lui-même (et dont l'acte reste un acte purement et simplement humain et matériel). »

Lorsque la Guemara (Sota 21) nous dit : "gadol hamétsouvé véossé ...Plus grand est celui qui a reçu un ordre que celui qui agit sans en avoir reçu l'ordre", il ne faut pas seulement comprendre qu'il est plus grand de stature, de taille, de niveau mais en réalité les deux actions n'ont rien à voir : le premier agit avec une portée divine alors que le second agit seulement dans la matière.

RIEN DE PLUS FORT QUE... SA VOLONTÉ

Comme l'écrit le Ramh'al dans Daat Tevounote (simane 158) :

« La force de Avoda (Service d'Hachem) n'est pas donnée à l'homme par lui-même mais renouvelée par Hachem Itbarakh. Elle a été instaurée à Matane Torah et renouvelée, depuis, à chaque instant. Et c'est justement là la différence entre métsouvé véossé et éno métsouvé vé ossé, (celui qui a reçu un ordre et celui qui n'a pas reçu d'ordre). Seul celui qui a reçu un ordre peut prétendre à réaliser un acte d'une portée divine et procurer à tous les mondes la réparation que cet acte doit procurer ; ce qui n'est pas le cas de celui qui agit par lui-même (et dont l'acte reste un acte purement et simplement humain et matériel). »

Lorsque la Guemara (Sota 21) nous dit : "gadol hamétsouvé véossé ...Plus grand est celui qui a reçu un ordre que celui qui agit sans en avoir reçu l'ordre", il ne faut pas seulement comprendre qu'il est plus grand de stature, de taille, de niveau mais en réalité les deux actions n'ont rien à voir : le premier agit avec une portée divine alors que le second agit seulement dans la matière.

R1. Le Ran, également, écrit dans ses drachote (Drouch N°7 p.116) : la Kehouna (servir au Beth Hamikdache) a comme force de pouvoir procurer au monde tous ses besoins et toutes les réparations qu'il faut faire. Mais un homme qui n'est pas Cohen et qui sert au Beth Hamikdache est h'ayav mita. Et même un Cohen qui sert au Beth Hamikdache, avec un vêtement de moins, ou un vêtement inapte, a un statut d'Israël et reçoit donc la même punition (bidé chamayim). La gravité de la punition vient du fait que chaque acte au Beth Hamikdache a été ordonné spécifiquement par Hachem et pour Hachem Lui-même. C'est justement parce que l'action du Cohen, lorsqu'elle réussit à une telle portée, que la moindre faute dans ce domaine aura la portée inverse.

Ainsi, dit le Beth Halévi, lorsque l'homme agit de lui-même, il doit être sur ses gardes. Il n'est plus protégé par la Mitsva (chomer mitsva loyeda davar ra), il peut glisser plus vite dans la faute car le yetser ara viendra l'attaquer vu que son action est simplement humaine et matérielle.

ENTRE MITSVA ET MITSVA... JE CHOISIS MITSVA

C'est pourquoi l'homme doit-il se remplir de Torah afin de savoir exactement qu'est-ce qu'Hachem a ordonné, quelle est Sa Volonté. Il faut réussir à discerner dans quel domaine Il a parlé explicitement, dans quel domaine Il a parlé de façon générale ou de façon précise. Qu'est-ce qui est une Mitsva Déranabane et qu'est-ce qui est simplement un Iniane (atout) mais qui n'est pas une vraie Mitsva ou une vraie halakha. Qu'est-ce qui est un Din et qu'est-ce qui est un Minhag ? C'est seulement lorsque l'homme aura acquis cette connaissance dans tous les domaines de la Torah et de sa vie qu'il pourra donner la priorité à la Volonté d'Hachem dans tout ce qu'il fait et ne pas servir Hachem selon sa volonté humaine, ou selon sa perception. Car, en aucun cas, la chose ne pourrait être constructive, voire l'inverse.

Exemple : Dans quels cas hakhnassat oreh'im (recevoir des invités) est une obligation ? Dans quels cas c'est une mitsva ? Dans quels cas, c'est facultatif. Par exemple, lorsque les invités n'ont pas besoin d'être reçus car ils ont de quoi manger et où aller : le Michna Broua écrit qu'il n'y a pas d'obligation véritable ou de mitsva à les recevoir mais seulement la maala de h'essed. [Il y a plusieurs nafka mina à cela, et même halakhiques ; par exemple on ne pourra pas s'appuyer sur un heter de tré Déranabane letsorékh Mitsva (loi rabbinique sur loi rabbinique) dans ce cas-là car il n'y a pas d'obligation véritable]. Ainsi, celui qui va faire Akhnassat Oreh'im dans un tel cas facultatif, en irritant son épouse, par exemple, qui ne voulait pas recevoir cette semaine des invités : va léser une de ses obligations qu'il a par rapport à son foyer, au profit d'une action qui, d'après la halakha, est h'ouline (facultative).

Autre exemple : le Michna Broua, rapporte qu'il y a une maala (un intérêt) à aller au Mikvé lorsque cela est nécessaire mais, en aucun cas, il y a une obligation car Ezra a retiré son institution. C'est pourquoi celui qui a raté l'heure du Kréate Chema, même d'après un avis ou la Tefila bétsibour ou une autre de ses obligations pour aller au Mikvé, car grâce à cela "il se sent pur", aura négligé de véritables obligations et la Volonté d'Hachem au profit d'une maala (d'un intérêt) qui était parfaitement facultative ; il a donc fait sa propre volonté au lieu de faire celle d'Hachem. Là encore, ce ne sera pas constructif.

Encore un exemple un peu plus fin : celui qui possède ou qui pourrait acheter les arba minim (quatre espèces) cachere parfaitement et qui décide michoum idour de prendre encore plusieurs heures pour rechercher la "perle rare". Si à cause de cela, il néglige un chi'our, une h'avrouta, ou une étude qu'il aurait pu faire ou qu'il avait l'habitude de faire alors il fait passer l'accessoire et le facultatif avant l'obligation. Rav Acher Ariéli, un des plus éminents Rabanim de la Yechiva de Mir disait lorsqu'il montrait à ses centaines d'élèves son Ethrog : regardez comment il est naqui (propre) et il rajoutait : naqui (propre) de bitoul Torah ; c'est-à-dire qu'il savait peser exactement combien de temps il fallait passer pour chercher son Ethrog, sans léser son obligation d'Etude.

LA FORCE DE L'ACTION ET LA FORCE DE L'ÉTUDE

Seul celui qui réalise la Volonté d'Hachem selon tous les détails des Lois et de la Torah, peut prétendre à ce que ses actions aient une portée divine, qu'elles amènent la Présence d'Hachem et la Brakha dans le monde entier ! Comme le dit Hachem dans la gumara Taanit : le monde entier est nourri par le mérite de H'anania Béni (mon fils) (a dit une voix céleste) et H'anania, lui, ne mange qu'un kilo de caroubes par semaine.

C'est là l'image qui est transmise par les Kerouvim (Chérubins) qui pourrait être considérée comme une idole en or mais, au final, était l'endroit de résidence de la Chekhina dans le Michkane. Pourquoi ? Car ces Kerouvim étaient le couvercle du Aarone Hakodech qui contenait les Tables de la Loi et un Sefer Torah écrit par Moché Rabenou. Lorsqu'un homme accomplit la Torah et la volonté d'Hachem dans tous les détails, alors il n'y a pas de risque de Avoda zara mais, au contraire, chacune de ses actions est immensément grande et élevée. C'est pourquoi, c'est justement l'or des Kerouvim qui viendra réparer la faute de l'or apporté pour le veau d'or dit la Massékhet Chekalim Yerouchalmi.

Il est écrit au sujet des malakhim que leur secret est Naassé VéNichma, de faire avant même de comprendre ; à tel point que lorsque les Bné Israël ont dit Naassé VéNichma au Sinaï, Hachem a demandé : Qui a dit à Mes enfants le secret des malakhim ? Naassé c'est la force d'agir, Nichma c'est la force d'étudier et de comprendre la profondeur de la Loi.

Le malakhim ont un daat (une sagesse, une raison) bien plus grande que celle de l'homme. Et, pourtant lorsqu'ils agissent, ils mettent de côté toute leur compréhension et leur réflexion. Ils vont à la vitesse de l'éclair et ("Naassé") agissent avant même de comprendre (Nichma) car l'essentiel c'est la volonté d'Hachem et ce n'est pas notre compréhension de cette volonté. Dans un deuxième temps, les Malakhim étudient, comprennent et approfondissent la beauté et la grandeur de la Volonté d'Hachem ; mais ce n'est pas cela qui les motive ou qui les cadrent : c'est la Volonté d'Hachem pour la Volonté d'Hachem qui les réjouit.

Comme le rapporte le Michna Broua : Rabbenou Chimchone connaissait tous les secrets du Zohar qui sont inclus dans la Tefila mais lorsqu'il prie sa kavana est simple comme un tinok (un jeune enfant) qui fait sa Tefila à Hachem car même si nous avons une mitsva de comprendre et d'étudier, notre application doit être simple, spontanée juste pour réaliser la Volonté d'Hachem.

Lorsque le Bné Israël ont dit cet engagement de Naassé Vénichma , ils ont reçu deux couronnes : la première car ils sont arrivés à la perfection dans l'action en disant Naassé avant même de comprendre et la seconde pour l'Etude car ils se sont engagés à tout comprendre et à tout étudier dans un deuxième temps. Les deux engagements sont nécessaires mais l'un ne doit pas dépendre de l'autre. C'est ce que dit le Passouk : "adam ou béhéma tochi'a Hachem " , Hachem délivre l'homme et l'animal. Le Midrach dit : cette phrase concerne les Avote ; ils sont rusés, malins, intelligents comme Adam mais pourtant ils agissent pour Hachem comme une béhéma.

QUE VIENNE LA VACHE...

Les Bné Israël étaient affolés de la disparition de Moché. Le yetser ara leur a montré le tombeau de Moché dans le ciel. Ils ont pensé qu'il fallait absolument trouver une solution de secours, qu'ils fassent quelque chose d'eux-mêmes alors que la Volonté d'Hachem et d'Aaron HaCohen était seulement d'être patients. Ce mauvais empressement les a poussés à réaliser avec de hautes aspirations, certes, une action déplorable. Ils n'auraient pas du entreprendre une construction d'un Michkan sans en avoir reçu l'ordre mais Ils auraient dû être patients et garder leurs bonnes intentions pour réaliser plutôt la Volonté d'Hachem et non la leur !

R4. Hachem a dit alors : " que vienne la Vache rousse et qu'elle répare la faute du Veau d'or ". En effet, la vache rousse est, par essence, la loi la plus incompréhensible et irrationnelle que nous possédons dans la Torah : zot h'ouquate haTorah. De plus, la vache rousse purifie de tout péché, l'impureté de la mort, alors que le Eguel hazaav a ramené par sa faute la mort sur terre, comme le disent h'azal (nos Sages). La Volonté des Bné Israël de vouloir agir d'eux-mêmes : réaliser des projets de construction avec des kavanot élevées, sans en avoir reçu l'ordre devra être réparée par une loi tout à fait irrationnelle. La soumission et l'humilité qui ressortiront de l'application de cette loi irrationnelle sera la parfaite réparation de cette autonomie et de cet empressement mal placés qui furent la source du Veau d'or.

La Guemara, dans Pessah'im, dit que la nation la plus "a'za" (effrontée dans le bon sens du terme) est le Klal Israël. Nous le voyons au cours des générations : ils sont capables, au sacrifice de leur vie et de leur argent, d'accomplir la Torah avec perfection lorsqu'ils le décident. Le problème, a dit Hachem à Moché Rabenou, c'est que lorsqu'ils se trompent de chemin : am kéché orev, ils ont aussi la nuque raide et ils sont têtus dans leur erreur. C'est justement le reproche qui est fait par Hachem à Moché concernant le Klal Israël. Hachem savait très bien, comme le dit le Ibn Ezra, que le "eguel" a été fait likhvod Hachem. Hachem savait très bien, comme le dit le Ramban, que les Bné Israël voulaient un "guide" ou tout au moins un endroit où résiderait la Chekhina .

La seule chose que l'on peut reprocher au Klal Israël c'est d'avoir été têtus et entêtés dans leurs démarches. Si Aaron et H'our n'ont pas été enthousiastes pour cette entreprise, cela aurait dû les calmer et ils auraient dû rebrousser chemin.

C'est une erreur assez fine, quand bien même les conséquences ont été terribles. Un homme doit s'efforcer de chercher exactement ce qu'Hachem attend de lui. Il doit être effronté, certes, mais pour la Volonté d'Hachem pas pour faire la sienne. Celui qui cherche à faire sa propre volonté pourra toujours trouver des hétérim (permissions) ou des Rabanim qui iront "dans le sens du poil" comme ce fut le cas avec Aaron HaCohen lui-même qui n'a pas pu s'opposer au Klal Israël explicitement et qui a laissé la place à l'erreur. Chaque Ben Israël aurait dû faire une introspection et prendre conscience que cette entreprise n'était pas la Volonté d'Hachem du tout ! Par conséquent : elle ne sera pas protégée, ni agréée, et elle ne sera pas constructive ; par contre elle serait un terrain propice pour laisser le yetser ara intervenir et noircir leurs actions.

LE CHABBAT ET LE MICHKAN... ET LE CHABBAT

R2. Le Beth Halévi a remarqué que jusqu'à présent la Torah parlait du Michkane avant le Chabbat. Mais depuis le Eguel la Torah parle du Chabbat avant le Michkane. Il explique cette inversion avec un joli Machal : " C'est l'histoire d'un père qui doit marier son fils ; il doit s'occuper évidemment du traiteur, de la salle mais également de l'achat du costume, d'une nouvelle montre ; il doit s'occuper aussi de la voiture des mariés,... des éléments qui sont moins indispensables que les premiers.

Le Beth Halévi dit que, selon l'amour que le père porte son fils, il ne s'occupera pas de l'organisation du mariage de la même manière. Un père qui est proche de son fils, qui l'aime et qui veut lui faire plaisir, s'occupera d'abord des éléments plus accessoires, et non obligatoires mais qui réjouissent son fils : " -je vais t'acheter le plus beau des costumes et une nouvelle montre. Nous verrons aussi quelle voiture nous allons louer ! Et quelles décorations nous prendrons pour la salle". Un père qui est moins proche de son fils, s'occupera également de son mariage mais il commencera par la salle et par le Traiteur et il verra ce qui reste pour les accessoires.

Le Chabbat, c'est un élément obligatoire, indispensable. Chaque méla'kha est h'ayav mita ! Le Michkane c'est une tosséfète . Ce n'est pas indispensable d'avoir la Chekhina autour de nous pour servir Hachem comme le prouvent malheureusement nos générations . Lorsque les Bné Israël étaient proches d'Hachem et voulaient faire Sa Volonté, alors Hachem n'a pas eu peur de commencer par parler du Michkane, dans les Parachiot Terouma, Tétsavé. C'est seulement dans Ki Tissa qu'il a introduit la notion du Chabbat : en commençant ainsi par la Tosséfète et l'accessoire en finissant par l'obligatoire car la proximité avec eux et leur faire plaisir Le réjouissait plus que toute autre chose. Ensuite, nous pourrions parler des éléments indispensables et fondamentaux que sont le Chabbat et ses Méla'khot. Mais, depuis la faute du Eguel, les Bné Israël se sont éloignés d'Hachem, la relation s'est détériorée quelque peu et ils ont montré que leur volonté personnelle était importante et que, parfois, leur choix n'est pas celui de la Volonté d'Hachem . C'est pourquoi Hachem commencera par ordonner le Chabbat dans la Parachat Vayakel . Et Rachi dit là-bas : afin de rappeler aux Bné Israël de ne pas transgresser le Chabbat pour construire le Michkane dans leur empressement !

D'une part, Hachem a commencé par le Chabbat, la partie obligatoire, en laissant la tosséfète (bonus) du Michkan pour la fin. De plus, Hachem rappelle bien aux Bné Israël de ne pas transgresser Chabbat car, nous avons bien vu maintenant que dans leur empressement, les Bné Israël sont capables d'arriver à la faute. Ils ne savent pas toujours orienter leur élan vers la Volonté d'Hachem. C'est là la faille du Eguel hazaav qui comme le disent nos Sages (oubéyom pokdi pakadeti) sera punie jusqu'à la fin des temps. C'est à dire que nous souffrons encore pour expier cette faute-là ! Il n'y a pas d'injustice, c'est seulement que nous continuons à faire la même erreur que nos Pères , à servir Hachem , certes, mais comme nous l'entendons : à faire passer notre volonté avant Sa Volonté au lieu de faire retsono kiretsono : Sa Volonté comme Il le souhaite !